

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1768

12 septembre 2009

### SOMMAIRE

Banque Invik S.A. ....	84830	Laboratoire Dentaire Kayl S.à r.l. ....	84830
Bio Energy Invest S. à r.l. ....	84824	Lambda Invest Sàrl ....	84837
Bio-Tech International S.A. ....	84821	Lanthane S.à r.l. ....	84852
Bonito Luxembourg Holdings S. à r.l. ....	84864	Limestone Opportunities Fund, S.C.A., SI- CAV-FIS ....	84821
BSI S.A., Succursale de Luxembourg ....	84825	LSF6 Lux Investments I S. à r.l. ....	84838
Capeste Holding Sàrl ....	84863	LSF6 Lux Investments V S.à r.l. ....	84856
Casting Etoile Sàrl ....	84818	Luxury Brand Development S.A. ....	84820
Central European Growth Invest IV ....	84862	Luxury Brand Development S.A. ....	84820
Coller Partners 404 Management S. à r.l. .....	84819	M2F ....	84829
Coller Partners 404 Management S. à r.l. .....	84819	Margygr S.à r.l. ....	84840
Coller Partners 502 S.C.A. ....	84818	Maschinenfabrik Beaufort S.A. ....	84823
Conny, S.à r.l. ....	84864	M. Giuliana SCI ....	84818
Dresdner Leasing 7 S.à r.l. ....	84829	M Opportunities S.A., SICAV-FIS ....	84822
Ech 2 Finco S. à r.l. ....	84821	O2C Group S.A. ....	84830
Ech 2 Finco S. à r.l. ....	84823	One Tree Technologies S.A. ....	84830
Ech 2 S.à r.l. ....	84824	Pitt's Shop S.à.r.l. ....	84827
Ech Luxembourg 2 S.A. ....	84823	Prima Invest S.A. ....	84826
ECH S.A. ....	84822	Rameau S.A. ....	84825
ECH S.A. ....	84824	Rheinsheim SA ....	84853
Electricité Fernand WAGNER S.à r.l. ....	84819	R Port ....	84820
EP Group S.A. ....	84822	Rural Impulse Fund S.A., SICAV-FIS ....	84826
Euroinvest (Luxembourg 1) S.à r.l. ....	84827	Sava-Wood S.à r.l. ....	84864
FR Solar Luxco JVCo ....	84826	Scheidegg Properties Sàrl ....	84828
Gedial S.A. ....	84828	Schönhauser Allee S.A. ....	84834
Girofin Corporation S.A. ....	84820	Seaview S.A. ....	84826
GP Leasing S.à r.l. ....	84849	S.T. Invest S.A. ....	84824
HC Investissements SDH S.à r.l. ....	84829	Style-Coiffure s.à r.l. ....	84848
Industrie Maurizio Peruzzo - IMP S.A. ....	84825	TFIN S.A. ....	84819
Industrie Maurizio Peruzzo - IMP S.A. ....	84825	Tiger Holding Four Parent S.à r.l. ....	84831
International Property Securities S.à r.l. .....	84818	Tsemah S.à r.l. ....	84846
Itix S.A. ....	84864	UBS Real Estate Luxembourg Holdings S.A.H. ....	84823
Julius Baer Special Funds ....	84861	VA No1 Holdco S.A. ....	84822
		Xtreme (Luxembourg) S.à r.l. ....	84821

**International Property Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 143.722.

—  
*Extrait des Résolutions de l'Associé unique prises en date du 1<sup>er</sup> août 2009*

L'Associé unique de INTERNATIONAL PROPERTY SECURITIES S.A R.L. (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Séverine Canova de sa fonction de gérant et ce avec effet au 1<sup>er</sup> août 2009;
- de nommer Xavier Borremans, ayant son adresse professionnelle au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, gérant, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2009 et pour une durée indéterminée;

Luxembourg, le 10 août 2009.

Xavier Borremans

Gérant

Référence de publication: 2009109025/15.

(090130803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Coller Partners 502 S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 124.758.

—  
Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour Coller Partners 502 S.C.A.

Stéphane HEPINEUZE

Gérant Administratif

Référence de publication: 2009109130/13.

(090131128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Casting Etoile Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8005 Bertrange, route d'Arlon, Shopping Center la Belle Etoile.  
R.C.S. Luxembourg B 140.006.

—  
Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BERTRANGE, le 19 août 2009.

CASTING ETOILE S.à r.l.

L-8005 BERTRANGE

Signature

Référence de publication: 2009109183/13.

(090131150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**M. Giuliana SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.  
R.C.S. Luxembourg E 1.603.

—  
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 août 2009 que M. Marc SCHMIT, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction de gérant, en remplacement de M. Gérard MULLER, démissionnaire.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009109138/13.

(090130982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Coller Partners 404 Management S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.073.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour Coller Partners 404 Management S.à r.l.*

Stéphane HEPINEUZE

*Gérant Administratif*

Référence de publication: 2009109132/13.

(090131131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Coller Partners 404 Management S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.073.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour Coller Partners 404 Management S.à r.l.*

Stéphane HEPINEUZE

*Gérant Administratif*

Référence de publication: 2009109133/13.

(090131135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**TFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 105.277.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TFIN S.A.

Mohammed KARA / Georges DIEDERICH

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009109248/13.

(090130591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Electricité Fernand WAGNER S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6464 Echternach, 4, rue des Merciers.

R.C.S. Luxembourg B 114.141.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009109124/15.

(090131165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**R Port, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 126.465.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour R PORT S.A.*  
FIDALUX S.A.  
*Le Domicilataire*  
Signature

Référence de publication: 2009109252/13.

(090130596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Luxury Brand Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 71.330.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009109279/13.

(090131057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Luxury Brand Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 71.330.

Le bilan consolidé de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009109281/13.

(090131059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Girofin Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 117.289.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.  
Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L-1013 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009109126/15.

(090131168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Xtreme (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 121.024.

Avec effet au 22 juillet 2009, le siège social de la société à été transféré au 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 août 2009.

*Pour Xtreme (Luxembourg) S. à r.l.*  
United International Management S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009109332/13.

(090131296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Limestone Opportunities Fund, S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 134.855.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LIMESTONE OPPORTUNITIES FUND, S.C.A., SICAV-FIS*  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009109358/13.

(090131223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Ech 2 Finco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 114.228.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ech 2 Finco S.à r.l.*  
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.  
Michaela Imwinkelried / Peter Sasse  
*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2009109366/13.

(090131231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Bio-Tech International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.  
R.C.S. Luxembourg B 28.341.

Par décision du conseil d'administration du 12 août 2009, le siège de la société BIO-TECH INTERNATIONAL S.A. a été transféré à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

La société GEEVESTON VENTURES CORP. a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.

Madame Sabine KIRSCH, née le 2 novembre 1967 à Messancy (B), avec adresse professionnelle à 2314 Luxembourg, 2A, place de Paris a été cooptée comme administrateur. Le mandat du nouvel administrateur expiré à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Me Romain LUTGEN  
*Administrateur*

Référence de publication: 2009109339/15.

(090130885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**M Opportunites S.A., SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 138.969.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour M OPPORTUNITIES-S.A. SICAV-FIS*  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009109370/13.

(090131225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**VA No1 Holdco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 109.468.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour VA N°1 Holdco S.A.*  
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.  
Michaela Imwinkelried / Peter Sasse  
*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2009109371/13.

(090131240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**ECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 109.467.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ECH S.A.*  
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.  
Michaela Imwinkelried / Peter Sasse  
*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2009109374/13.

(090131245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**EP Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.  
R.C.S. Luxembourg B 50.378.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L-1013 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009109125/15.

(090131166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Maschinenfabrik Beaufort S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 27.627.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009109127/15.

(090131169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Ech Luxembourg 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 113.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ech Luxembourg 2 S.A.*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Michaela Imwinkelried / Peter Sasse

*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2009109382/13.

(090131260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**UBS Real Estate Luxembourg Holdings S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 35.584.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour UBS Real Estate Luxembourg Holdings S.A.H.*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Michaela Imwinkelried / Peter Sasse

*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2009109383/13.

(090131262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Ech 2 Finco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.228.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ech 2 Finco S.à r.l.*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Michaela Imwinkelried / Peter Sasse

*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2009109384/13.

(090131200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**ECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 109.467.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ech S.A.*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Michaela Imwinkelried / Peter Sasse

*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2009109381/13.

(090131257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Ech 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 113.959.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ech 2 S.à r.l.*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Michaela Imwinkelried / Peter Sasse

*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2009109385/13.

(090131204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**S.T. Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 65.245.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009109554/13.

(090131561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**Bio Energy Invest S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 52.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 110.422.

Il est porté à la connaissance de tous qu'en date du 18 décembre 2008, la société Agriholding Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a été dissoute et par conséquent, ses 210 parts sociales ont été apportées à la société Sal's Trading Limited, ayant son siège social à Le Caudan, Waterfront à Port Louis, Ile Maurice.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009109386/15.

(090131368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Industrie Maurizio Peruzzo - IMP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 71.013.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INDUSTRIE MAURIZIO PERUZZO - IMP S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009109582/13.

(090131485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**Industrie Maurizio Peruzzo - IMP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 71.013.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INDUSTRIE MAURIZIO PERUZZO - IMP S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009109583/13.

(090131486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**Rameau S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 88.365.

Les comptes de clôture de liquidation au 26 août 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009109622/13.

(090131874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**BSI S.A., Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2132 Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 17.598.

Maison mère: BSI S.A., Société anonyme

Siège social: CH-6900 Lugano, Via Magatti 2

R.C. de Lugano: CH-5143012351-6

Les comptes de la Succursale au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BSI SA, Succursale de Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009109643/15.

(090131762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**Prima Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 109.860.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009109611/13.

(090131570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**Seaview S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 116.291.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009109612/13.

(090131571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**FR Solar Luxco JVCo, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 137.668.

L'associé commandité a décidé les modifications suivantes avec effet au 5 février 2009:

- modification de l'adresse professionnelle de l'associé commandité, Fr Solar Luxco de l'ancienne adresse 9 rue Sainte Zithe L- 2763 à la nouvelle adresse 13-15 avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg

Luxembourg, le 11 août 2009

FR Solar Luxco JVCo  
Signature

Référence de publication: 2009109758/13.

(090131666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**Rural Impulse Fund S.A., SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 132.002.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire le 3 juin 2009*

Il est décidé:

d'accepter la démission de Monsieur Jeroen Blum comme membre du Comité de Surveillance.

Certifié conforme et sincère  
Pour RURAL IMPULSE FUND S.A. SICAV-FIS  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009109777/15.

(090131838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**Euroinvest (Luxembourg 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 84.046.

Suite à un «Contribution Agreement» entre EUROINVEST PROPERTY PARTNERS LP et PORTICO INVESTMENTS LTD, il résulte que toutes les parts sociales ordinaires de la Société détenues par EUROINVEST PROPERTY PARTNERS LP ont été transférées à PORTICO INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Jersey, British Channel Islands, inscrite au Companies Registry de Jersey sous le numéro 97528, de sorte que Portico Investments Ltd détient désormais 500 parts sociales ordinaires de la Société représentant l'entière de son capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

*Pour la société*

X. Kotoula / J. Perez Lozano

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2008006254/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06419. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

**Pitt's Shop S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6440 Echternach, 32, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 94.638.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausendundacht, den achtundzwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

SIND ERSCHIENEN:

- 1.- Herr Peter WILLEMS, Elektriker, geboren in Bollendorf (Deutschland), am 21. Mai 1959, und seine Ehegattin
- 2.- Frau Marie-Josée HUT, Geschäftsfrau, geboren in Diekirch, am 6. Februar 1956, beide wohnhaft zusammen in L-6440 Echternach, 32, rue de la Gare.

Welche Kompargenten den amtierenden Notar ersuchten folgendes zu beurkunden:

1.- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung PITT'S - SHOP, mit Sitz in L-6440 Echternach, 32, rue de la Gare, H.G.R. Luxemburg Sektion B Nummer 94638, gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den damals in Echternach residierenden Notar Joseph HOFFMANN am 27. Mai 1983, veröffentlicht im Memorial C Nummer 187 vom 27. Juli 1983, und dass deren Satzung abgeändert wurde:

- gemäss Urkunde aufgenommen durch den damals in Echternach residierenden Notar Paul DECKER am 10. August 1989, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 22 vom 19. Januar 1980;
- gemäss privatschriftlicher Urkunde vom 1. Januar 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 477 vom 26. März 2002.

2.- Dass das Gesellschaftskapital zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro achtundsechzig Cents (12.394,68 EUR) beträgt, aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile, alle voll eingezahlt, welche sich wie folgt verteilen:

- Herr Peter WILLEMS, vorgeannt, zweihundertneunundvierzig (249) Anteile;
- Frau Marie-Josée HUT, vorgeannt, zweihunderteinundfünfzig (251) Anteile.

3.- Dass die Kompargenten, als alleinige Eigentümer aller Anteile vorgeannter Gesellschaft, im gemeinsamen Einverständnis beschliessen die Gesellschaft mit Wirkung zum 31. März 2008 den Rechten der Parteien entsprechend aufzulösen.

4.- Dass ein jeder die Aktiva und Passiva der Gesellschaft im Verhältnis zu der Zahl seiner Anteile an der aufgelösten Gesellschaft übernimmt.

5.- Dass sich daraus ergibt dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung PITT'S - SHOP, definitiv aufgelöst ist und dass die Liquidation abgeschlossen ist.

6.- Dass die Geschäftsbücher der aufgelösten Gesellschaft mit beschränkter Haftung PITT'S - SHOP während mindestens fünf Jahren am früheren Sitz der Gesellschaft aufbewahrt werden.

7.- Dass der Geschäftsführerin Frau Marie-Josée HUT volle Entlast für die Ausübung ihres Mandates erteilt wird.

84828

*Kosten*

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt sechs hundert Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

WORÜBER URKUNDE, Errichtet wurde in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: WILLEMS; HUT; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 avril 2008, Relation GRE/2008/1523. — Reçu douze euros 12 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 10. April 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008051507/231/48.

(080056539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

---

**Scheidegg Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 134.086.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse de Monsieur Michael Kidd devrait se lire «28, rue Puert, L-5433 Niederdonven» au lieu de «28, rue Puert, L-5433 Niederanven».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2008.

Pour extrait conforme

MERCURIA SERVICES

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008033149/1005/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08206. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080034178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

---

**Gedial S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 87.002.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 mai 2009 à 10 heures à Luxembourg*

*Résolutions*

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes arrivent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateur de Koen LOZIE de COSAFIN SA. représentée par Jacques BORDET, 10 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, ainsi que le mandat de Francis PERGAY en tant qu'administrateur et Président, pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.
- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de Fiduciaire Glacis, Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Pour Extrait

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2009106798/20.

(090128917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2009.

---

**HC Investissements SDH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.120.

—  
Extrait des Résolutions de l'Associé Unique de HC Investissements SDH S.à.r.l. qui s'est tenue extraordinairement le 5 août 2009

L'Associé Unique de HC Investissements SDH S.à.r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mme Séverine Canova, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;

- d'accepter la démission de Mr Doeke van der Molen, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;

- de nommer Mr. Vincent Bouffieux, né le 1<sup>er</sup> mai 1970 à Ottignies, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en qualité de Gérante de la société avec effet immédiat à durée indéterminée.

- de nommer Mr Xavier Borremans, né le 1<sup>er</sup> août 1973 à Mouscron, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en qualité de Gérante de la société avec effet immédiat à durée indéterminée.

Luxembourg, le 10 août 2009.

Vincent Bouffieux

Gérant

Référence de publication: 2009106436/22.

(090127437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2009.

---

**Dresdner Leasing 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 143.036.

—  
EXTRAIT

Suite à une décision de l'actionnaire unique en date du 14 juillet 2009, il a été décidé:

- de mettre fin au mandat du commissaire aux comptes de la société, actuellement en fonction, KPMG Audit Sàrl, ayant son siège social au 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet immédiat pour l'exercice en cours ayant commencé le 12 novembre 2008 et se terminant le 31 décembre 2009 et

- de nommer, en date du 14 juillet 2009, PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, commissaire aux comptes de la société pour l'exercice social débutant le 12 novembre 2008 et se terminant le 31 décembre 2009 et ce jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2010, approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Dresdner Leasing 7 S.à r.l.*

Bonn Schmitt Steichen

Référence de publication: 2009107119/20.

(090128203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2009.

---

**M2F, Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 315A, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 113.411.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour M2F SA*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009109310/12.

(090130656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

**Banque Invik S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore.  
R.C.S. Luxembourg B 29.962.

Par la présente, je vous informe que je démissionne de mon poste d'administrateur de la Banque avec effet au 31 décembre 2003.

Steinsel, le 18 décembre 2003.

Jean-Claude Bintz.

I hereby inform you that I resign as Director of the Bank for personal reasons, with effect of December 31<sup>st</sup>. 2003.

Steinsel, December 18<sup>th</sup>, 2003.

Jean-Claude Bintz.

Référence de publication: 2009109899/12.

(090131529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**Laboratoire Dentaire Kayl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 28, rue du Canal.  
R.C.S. Luxembourg B 83.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LABORATOIRE DENTAIRE KAYL SARL*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009109309/12.

(090130654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**One Tree Technologies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 84.091.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ONE TREE TECHNOLOGIES SA*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009109312/12.

(090130658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**O2C Group S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 121.782.

La société anonyme Intertrust (Luxembourg) S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a dénoncé le siège social établi en ses locaux de la société anonyme O2C GROUP S.A.

Monsieur Hugo FROMENT a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B.

Madame Virginie DOHOGNE a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie A.

Monsieur Pietro LONGO a démissionné de ses mandats d'administrateur de catégorie A et de président du conseil d'administration.

La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 10 août 2009.

Pour avis sincère et conforme

*Pour O2C GROUP S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009109333/18.

(090131270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Tiger Holding Four Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 125.430.

In the year two thousand nine, on the thirtieth day of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Tiger Holding Four Parent S.à r.l.", (hereafter the "Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, incorporated by deed enacted on March 7, 2007, amended for the last time by deed enacted on July 1, 2009, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 125.430.

The meeting is opened at 9 am and presided by Mrs. Catherine Desso, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Marilia Azevedo, private employee, residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Increase of the corporate capital by an amount of 2,765.-USD (two thousand seven hundred sixty five United States Dollars) so as to raise it from its present amount of 5,307,960.-USD (five million three hundred seven thousand nine hundred sixty United States Dollars) to 5,310,725.-USD (five million three hundred ten thousand seven hundred twenty five United States Dollars) by the issue of 79 (seventy nine) new redeemable shares of class C of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each, by contribution in cash.- Subscription and payment of the new shares.

2. Amendment of articles 8.1 of the articles of association.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The meeting, after having stated that three of the shareholders have surrendered their preferential subscription right in relation to the additional redeemable shares of class C, decides to increase the corporate capital by an amount of 2,765.-USD (two thousand seven hundred sixty five United States Dollars) so as to raise it from its present amount of 5,307,960.-USD (five million three hundred seven thousand nine hundred sixty United States Dollars) to 5,310,725.-USD (five million three hundred ten thousand seven hundred twenty five United States Dollars) by the issue of 79 (seventy nine) new redeemable shares of class C of 35.-USD (thirty five United States Dollars) each, by contribution in cash and to admit to the subscription of 79 (seventy nine) new redeemable shares of class C.

New Class C shares	Shares
Tiger Global Private Investment Partners IV, L.P. . . . . .	79
Total . . . . .	79

*Intervention - Subscription - Payment*

- Tiger Global Private Investment Partners IV, L.P., (hereafter called "Tiger Global PIP IV, L.P.") a Cayman Islands limited partnership, acting through its general partner Tiger Global PIP Performance IV, L.P., acting through its general partner Tiger Global PIP Management IV, Ltd., all having their registered office at c/o Turner & Roulstone Management Ltd., Strathvale House, PO Box 2636GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registration number TU-18459.

Here represented by Mrs. Catherine Desso, "avocat à la cour", residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich;

Declared to subscribe to the new shares and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

Class N shares	Shares	USD
Tiger Global Private Investment Partners IV, L.P. . . . . .	79	2.765
Total . . . . .	79	2.765

so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of 2,765.-USD (two thousand seven hundred sixty five United States Dollars), as was certified to the undersigned notary.

*Second resolution*

The meeting decides to amend articles 8.1 of the articles of association as follows:

" 8.1. The Company's capital will be divided into redeemable shares of 35.- USD (thirty-five United States Dollars) each, which may be divided in different distinct classes, constituted because of each specific investment of the Company, each class being able to be entirely redeemed by the Company.

The Company's capital is set at 5,310,725.-USD (five million three hundred ten thousand seven hundred twenty five United States Dollars) represented 20,693 (twenty thousand six hundred ninety three) redeemable shares of class A, 1,597 (one thousand five hundred ninety seven) redeemable shares of class B, 1,607 (one thousand six hundred seven) redeemable shares of class C, 1,891 (one thousand eight hundred ninety one) redeemable shares of class D, 39,116 (thirty nine thousand one hundred sixteen) redeemable shares of class E, 1,771 (one thousand seven hundred seventy one) redeemable shares of class F, 3,746 (three thousand seven hundred forty six) redeemable shares of class G, 1,539 (one thousand five hundred thirty nine) redeemable shares of class H, 11,269 (eleven thousand two hundred sixty nine) redeemable shares of class I, 8,112 (eight thousand one hundred twelve) redeemable shares of class J, 19,743 (nineteen thousand seven hundred forty three) redeemable shares of class K, 7,455 (seven thousand four hundred fifty five) redeemable shares of class L, 30,848 (thirty thousand eight hundred forty eight) redeemable shares of class M and 2,348 (two thousand three hundred forty eight) redeemable shares of class N of 35.- USD (thirty-five United States Dollars) each."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand three hundred euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 9.30 a.m.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le trente juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Tiger Holding Four Parent S.à. r.l.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39 Boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu le 7 mars 2007, les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 1<sup>er</sup> juillet 2009, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 125.430.

L'assemblée est ouverte à 9.00 heures et présidée par Maître Catherine Dessoy, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les toutes les parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. -Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 2.765,-USD (deux mille sept cent soixante cinq Dollars US), pour le porter de son montant actuel de 5.307.960.-USD (cinq million trois cent sept mille neuf cent soixante Dollars US) à 5.310.725.-USD (cinq million trois cent dix mille sept cent vingt cinq Dollars US) par l'émission de 79 (soixante dix neuf) nouvelles parts sociales rachetables de classe C d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US) chacune, par apport en numéraire.- Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

2.- Modification des articles 8.1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide, après avoir pris acte du fait que trois actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription concernant les parts sociales rachetables supplémentaires de classe C, d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 2.765,-USD (deux mille sept cent soixante cinq Dollars US), pour le porter de son montant actuel de 5.307.960.-USD (cinq million trois cent sept mille neuf cent soixante Dollars US) à 5.310.725.-USD (cinq million trois

cent dix mille sept cent vingt cinq Dollars US) par l'émission de 79 (soixante dix neuf) nouvelles parts sociales rachetables de classe C d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US) chacune et d'admettre à la souscription les 79 (soixante dix neuf) nouvelles parts sociales rachetables comme suit:

Parts sociales de classe C	Parts sociales
Tiger Global Private Investment Partners IV, L.P. ....	79
Total . . . . .	79

*Intervention - Souscription - Paiement*

- Tiger Global Private Investment Partners IV, L.P., (ci-dessus et ci-dessous dénommé "Tiger Global PIP IV, L.P.") un Limited Partnership des Cayman Islands, représenté par son "general partner" Tiger Global PIP Performance IV, L.P., représenté par son "general partner" Tiger Global PIP Management IV, Ltd., tous ayant leur siège social à Turner & Roulstone Management Ltd., Strathvale House, PO Box 2636GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, numéro TU-18459.

Représentés par Maître Catherine Dessoï, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, ont déclaré souscrire 79 (soixante dix neuf) nouvelles parts sociales rachetables, qui sont libérées intégralement en numéraire comme suit:

Parts sociales de classe C	Parts sociales	USD
Tiger Global Private Investment Partners IV, L.P. ....	79	2.765
Total . . . . .	79	2.765

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 2.765,-USD (deux mille sept cent soixante cinq Dollars US), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier les articles 8.1 des statuts comme suit:

" **8.1.** Le capital social est divisé en parts sociales rachetables de USD 35,- (trente-cinq dollars US) chacune, pouvant être divisées en différentes classes, constituées pour chaque investissement spécifique de la Société, chaque classe pouvant être rachetée par la Société.

Le capital social est fixé à 5.310.725.-USD (cinq million trois cent dix mille sept cent vingt cinq Dollars US), représenté par 20.693 (vingt mille six cent quatre vingt treize) parts sociales rachetables de classe A, 1.597 (mille cinq cent quatre vingt dix sept) parts sociales rachetables de classe B, 1.607 (mille six cent sept) parts sociales rachetables de classe C, 1.891 (mille huit cent quatre vingt onze) parts sociales rachetables de classe D, 39.116 (trente neuf mille cent seize) parts sociales rachetables de classe E, 1.771 (mille sept cent soixante et onze) parts sociales rachetables de classe F, 3.746 (trois mille sept cent quarante six) parts sociales rachetables de classe G, 1.539 (mille cinq cent trente neuf) parts sociales rachetables de classe H, 11.269 (one mille deux cent soixante neuf) parts sociales rachetables de classe I, 8.112 (huit mille cent douze) parts sociales rachetables de classe J, 19.743 (dix neuf mille sept cent quarante trois) parts sociales rachetables de classe K, 7.455 (sept mille quatre cent cinquante cinq) parts sociales rachetables de classe L, 30.848 (trente mille huit cent quarante huit) parts sociales rachetables de classe M et 2.348 (deux mille trois cent quarante huit) parts sociales rachetables de classe N ayant une valeur nominal de USD 35,- (trente-cinq dollars US) chacune."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9.30 heures.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Dessoï, M. Azevedo, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 août 2009. Relation: LAC/2009/31349. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009109201/162.

(090131004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

**Schönhauser Allee S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 146.909.

In the year two thousand and nine, on the twelfth August,  
Before Us Maître Camille MINES, notary residing at Capellen.

There appeared:

M. Wayne FITZGERALD, employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as representative of the board of directors of Schönhauser Allee S.A., a public company limited by shares (société anonyme) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg) (the "Company"),

The appearing party, acting in his said capacity, has required the undersigned notary to state the following declaration:

1. That pursuant to article 5.1. of the articles of incorporation of the Company (the "Articles"):

"The subscribed capital of the Company is set at EUR 481,500 (four hundred eighty one thousand five hundred Euros) divided into 4,815 (four thousand eight hundred fifteen) ordinary shares all with a par value of EUR 100 (one hundred Euros) per share.

Besides and apart from the subscribed capital, the authorized capital of the Company is set at EUR 5,500,000 (five millions five hundred thousand Euros) to be divided into 55,000 (fifty-five thousand) ordinary shares all with a par value of EUR 300 (one hundred Euros) per share.

The board of directors is authorized, during a period of five years, ending on 2014, to increase once or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital up to a total amount of EUR 5,531,500 (five millions five hundred thirty-one thousand five hundred Euros). Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine. The board of directors is specially authorized to proceed to such issues without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

More specifically the board of directors is authorized and empowered to realize any increase of the corporate capital within the limits of the authorized share capital in one or several successive operations), against payment in cash or in kind, by conversion of claims, integration of reserved profits or in any other manner and to determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amount of capital."

2. Pursuant to resolutions dated 10 August 2009 (the "Resolutions"), the board of directors of the Company resolved to realize a capital increase of EUR 1.533.900 (one million five hundred thirty-three thousand nine hundred Euros), in order to bring the share capital of the Company from its current amount of EUR 481.500 (four hundred eighty one thousand five hundred Euros) to EUR 2.015.400 (two million fifteen thousand four hundred Euros), by the issuance of 15.339 (fifteen thousand three hundred thirty-nine) new shares in the share capital of the Company, each having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euros), entirely subscribed and fully paid in and having the same rights and advantages provided for in the Articles of the Company (the "New Shares"),

and to accept the subscription of 14.339 of these New Shares by Lombard International Assurance S.A., a public company limited by shares (société anonyme), incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, route de Trêves, L-2633, Senningerberg, Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg) under number B 37604, further informed in the Resolutions and for the number of shares as mentioned below, without reserving preferential subscription right for the existing shareholders of the Company as provided for in article 5.1. of the Articles of the Company, by contribution in cash of EUR 1.433.900 (one million four hundred thirty-three thousand nine hundred Euros) made by Lombard International Assurance S.A. and the subscription of 1.000 of these New Shares by KBL European Private Bankers S.A., a public company limited by shares (société anonyme), incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at Luxembourg, 43, Boulevard Royal and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg) under number B 6.395, further informed in the Resolutions and for the number of shares as mentioned below, without reserving preferential subscription right for the existing shareholders of the Company as provided for in article 5.1. of the Articles of the Company, by contribution in cash of EUR 100.000 (one hundred thousand Euros) made by KBL European Private Bankers S.A.

3. The implementation of the relevant capital increase described above is recorded by the undersigned notary who expressly acknowledge having been provided with the justifying documents of subscription and of payment of the New

Shares, so that the amount of EUR 1.533.900 (one million five hundred thirty-three thousand nine hundreds Euros) is now at the Company's disposal.

4. That following this capital increase, the share capital of the Company has been increased to EUR 2.015.400 (two million fifteen thousand four hundred Euros) and the article 5.1. of the Articles of the Company is amended and now reads as follows:

" **5.7. Capital.** The subscribed capital of the Company is set at EUR 2.015.400 (two million fifteen thousand four hundred Euros) divided into 20.154 (twenty thousand one hundred fifty-four) ordinary shares all with a par value of EUR 100 (one hundred Euros) per share.

Besides and apart from the subscribed capital, the authorized capital of the Company is set at EUR 5,500,000 (five millions five hundred thousand Euros) to be divided into 55,000 (fifty-five thousand) ordinary shares all with a par value of EUR 100 (one hundred Euros) per share.

The board of directors is authorized, during a period of five years, ending on 2014, to increase once or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital up to a total amount of EUR 5,531,500 (five millions five hundred thirty-one thousand five hundred Euros). Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine. The board of directors is specially authorized to proceed to such issues without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

More specifically the board of directors is authorized and empowered to realize any increase of the corporate capital within the limits of the authorized share capital in one or several successive operations) against payment in cash or in kind, by conversion of claims, integration of reserved profits or in any other manner and to determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amount of capital."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at EUR 2.800,-.

Whereof, the present deed was drawn up in Capellen, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned Notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appeared, the said appeared signed together with the Notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille neuf, le douze août.

Par devant nous, Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

M. Wayne FITZGERALD, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de représentant du conseil d'administration de la société Schönhauser Allee S.A., une société anonyme, constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg (la "Société").

Lequel comparant, agissant en sa qualité susmentionnée, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. Qu'en vertu de l'article 5.1. des statuts de la Société (les "Statuts"):

"Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 481.500 (quatre cent quatre-vingt-un mille cinq cents Euros) divisé en 4.815 (quatre mille huit cent quinze) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros).

A côté et en sus du capital social souscrit, le capital autorisé de la Société est fixé à EUR 5.500.000 (cinq millions cinq cent mille Euros) divisé en 55.000 (cinquante cinq mille) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) par action.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin en 2014, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé d'un montant total de EUR 5.531.500 (cinq millions cinq cent trente et un mille cinq cents Euros). De telles augmentations de capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission, suivant la décision du conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions d'actions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscrire les actions émises.

Plus particulièrement le conseil d'administration est autorisé et dispose du pouvoir de réaliser toute augmentation du capital social endéans les limites du capital social autorisé en une ou plusieurs tranches successives, contre paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances, incorporation de réserves ou de toute autre manière et d'arrêter le lieu et la date pour l'émission ou les émissions successives, le prix d'émission, les modalités et conditions de la souscription et de la libération des nouvelles actions.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital."

2. En vertu de résolutions prises le 10 août 2009 (les "Résolutions"), le conseil d'administration de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 1.533.900 (un million cinq cent trente-trois mille neuf cents Euros) de manière à porter son montant actuel de EUR 481.500 (quatre cent quatre-vingt un mille cinq cents Euros) à EUR 2.015.400 (deux millions quinze mille quatre cents Euros), par l'émission de 15.339 (quinze mille trois cent trente-neuf) nouvelles actions, chacune avec une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros), totalement libérées et jouissant des mêmes droits et avantages tels que prévus dans les Statuts de la Société (les "Nouvelles Actions"),

et d'accepter la souscription de 14.339 de ces Nouvelles Actions par Lombard International Assurance S.A., une société anonyme, constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 2, route de Trêves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 37604, tels que renseignés dans les Résolutions et pour le nombre d'actions mentionnés ci-dessous, sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants de La Société tel que prévu à l'article 5.1. des Statuts de la Société, moyennant un apport en espèces de EUR 1.433.900 (un million quatre cent trente-trois mille neuf cents Euros), effectué par Lombard International Assurance S.A.

et de 1.000 (mille) de ces nouvelles actions par KBL European Private Bankers S.A., une société anonyme, constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à Luxembourg, 43, Boulevard Royal et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 6.395, tels que renseignés dans les Résolutions et pour le nombre d'actions mentionnés ci-dessous, sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants de La Société tel que prévu à l'article 5.1. des Statuts de la Société, moyennant un apport en espèces de EUR 100.000 (cent mille Euros), effectué par KBL European Private Bankers S.A.

3. La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant qui reconnaît expressément avoir obtenu communication des documents justificatifs de souscription et de paiement des Nouvelles Actions, de manière à ce que la somme de EUR 1.533.900 (un million cinq cent trente-neuf mille Euros) se trouve être à la disposition de la Société.

4. Que suite à la réalisation de cette augmentation de capital, le capital social de la Société se trouve porté à EUR 2.015.400 (deux millions quinze mille quatre cents Euros), et l'article 5.1. des Statuts de la Société aura dorénavant la teneur suivante:

" **5.1. Capital.** Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 2.015.400 (deux millions quinze mille quatre cents Euros) divisé en 20.154 (vingt mille cent cinquante-quatre) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros).

A côté et en sus du capital social souscrit, le capital autorisé de la Société est fixé à EUR 5.500.000 (cinq millions cinq cent mille Euros) divisé en 55.000 (cinquante cinq mille) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) par action.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin en 2014, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé d'un montant total de EUR 5.531.500 (cinq millions cinq cent trente et un mille cinq cents Euros). De telles augmentations de capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission, suivant la décision du conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions d'actions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscrire les actions émises.

Plus particulièrement le conseil d'administration est autorisé et dispose du pouvoir de réaliser toute augmentation du capital social endéans les limites du capital social autorisé en une ou plusieurs tranches successives, contre paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances, incorporation de réserves ou de toute autre manière et d'arrêter le lieu et la date pour l'émission ou les émissions successives, le prix d'émission, les modalités et conditions de la souscription et de la libération des nouvelles actions.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital."

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 2.800,-.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Capellen.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en anglais, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: W. Fitzgerald, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 13 août 2009. Relation: CAP/2009/2716. Reçu soixante-quinze euros. 75,- €.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 13 août 2009.

Camille MINES.

Référence de publication: 2009108196/185.

(090130353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2009.

### **Lambda Invest Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1319 Luxembourg, 157, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 49.652.

### DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le premier juillet.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

#### ONT COMPARU:

1.- La société à responsabilité limitée WELMO INVEST S.à.r.l., avec siège social à Heisdorf, 3, rue Henri de Stein, représentée par Madame Elise WELTER, sans état particulier, demeurant à Heisdorf, agissant en sa qualité de gérante unique de la prédite société WELMO INVEST S.à.r.l., laquelle a délégué aux fins des présentes Monsieur Jean MOLITOR, commerçant, demeurant à Heisdorf, agissant en vertu d'un pouvoir général authentique reçu par le notaire soussigné en date du 26 juillet 2001, transcrit au deuxième bureau des Hypothèques à Luxembourg, le 27 août 2001, volume 1292 numéro 52.

2.- O.I.M - OPERATIONS IMMOBILIERES MOLITOR S.à.r.l., avec siège social à L-2555 Luxembourg, 41 rue de Strassen, représentée par son gérant unique Monsieur Alphonse MOLITOR, commerçant, demeurant à Luxembourg, ici représenté par Monsieur Jean MOLITOR, prédit, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Luxembourg, le 29 juin 2009, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

3.- OSCAR S.A., avec siège social à L-3394 Roeser, 59 Grand-Rue, ici représentée son administrateur-délégué, par Monsieur Alain WILHELM, courtier, demeurant à Luxembourg, ici représenté par Monsieur Jean MOLITOR, prédit, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Roeser, le 24 juin 2009, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

Lesquelles sociétés, représentées comme il vient d'être dit ont exposé au notaire soussigné et l'ont prié d'acter:

- que la société à responsabilité limitée "LAMBDA INVEST S.à.r.l." ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 157 rue Cents, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Frank MOLITOR, alors de résidence à Mondorf-les-Bains, le 14 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 139 en date du 28 MARS 1995.

- que le capital social est fixé à trois millions francs luxembourgeois ( 3.000.000.-flux), soit soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit euros six cents (74.368,06.-€), représenté par quinze parts sociales (15) de deux cents mille francs luxembourgeois (200.000.-flux), soit quatre mille neuf cent cinquante-sept euros quatre-vingt-sept cents (4.957,87.-€) EUROS;

- que les sociétés comparantes représentées comme il vient d'être dit, sont associées et propriétaires de chacune de cinq parts sociales (5) de la prédite société;

- qu'elles décident la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour;

- que l'activité de la société a cessé et qu'elles sont investies de tout l'actif et qu'elles régleront tout le passif de la société dissoute et qu'ainsi celle-ci est à considérer comme liquidée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exécution de leur mandat;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de la société dissoute et liquidée.

- Les frais et honoraires des présentes sont évalués à HUIT CENTS EUROS (EUR 800.-).

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Molitor, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juillet 2009. Relation: EAC/2009/ 7913. Reçu SOIXANTE-QUINZE EUROS 75.-€

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 août 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009109109/53.

(090130806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

**LSF6 Lux Investments I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 220.750,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 137.049.

In the year two thousand and nine, on the eleventh day of June.

Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay,

here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 10 June 2009,

(the Sole Shareholder),

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF6 Lux Investments I S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 137.049, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 21 January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 896 of 11 April 2008, that has been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 21 January 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 458 of 3 March 2009.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR.220,500 (two hundred twenty thousand five hundred euro) by an amount of EUR250 (two hundred fifty euro) to an amount of EUR220,750 (two hundred twenty thousand seven hundred fifty euro) by the issuance of 2 (two) new ordinary shares, with a par value of EUR125 each, and to pay a share premium of EUR20.90 (twenty euro and ninety cent); and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR220,500 (two hundred twenty thousand five hundred euro), represented by 1,764 (one thousand seven hundred sixty-four) ordinary shares with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, by an amount of EUR250 (two hundred fifty euro) to an amount of EUR220,750 (two hundred twenty thousand seven hundred fifty euro), represented by 1,766 (one thousand seven hundred sixty-six) ordinary shares with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, by way of the issuance of 2 (two) new ordinary shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, and to pay a share premium of EUR20.90 (twenty euro and ninety cent).

All the 2 (two) new ordinary shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid by Lone Star Capital Investments S.à r.l. so that the amount of EUR 270.90 (two hundred seventy euro and ninety cent) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 1,766 (one thousand seven hundred and sixty-six) ordinary shares.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 220,750 (two hundred twenty thousand seven hundred fifty euro), represented by 1,766 (one thousand seven hundred and sixty-six) shares having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each."

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le onze juin.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire résidant à Luxembourg,

**A COMPARU:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par Philippe Detournay,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 10 juin 2009,

(l'Associé Unique)

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF6 Lux Investments I S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.049, constituée selon acte de Maître Martine Schaeffer du 21 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 896 du 11 avril 2008, modifié la dernière fois selon acte de Maître Martine Schaeffer du 21 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 458 du 3 mars 2009.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Augmentation de capital de la Société de son montant actuel de EUR 220.500 (deux cent vingt mille cinq cents euros) par un montant de EUR250 (deux cent cinquante euros) à un montant de EUR 220.750 (deux cent vingt mille sept cent cinquante euros) par voie d'émission de 2 (deux) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et paiement d'une prime d'émission de EUR20,90 (vingt euros et quatre-vingt-dix cents); et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR220.500 (deux cent vingt mille cinq cents euros), représenté par 1.764 (mille sept cent soixante-quatre) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par le biais d'une augmentation de EUR250 (deux cent cinquante euros) à un montant de EUR 220.750 (deux cent vingt mille sept cent cinquante euros), représenté par 1.766 (mille sept cent soixante-six) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par voie d'émission de 2 (deux) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR 20,90 (vingt euros et quatre-vingt-dix cents).

Toutes les 2 (deux) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par Lone Star Capital Investments S.à r.l., de sorte que la somme de EUR

270,90 (deux cent soixante-dix euros et quatre-vingt-dix cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 1.766 (mille sept cent soixante-six) parts sociales ordinaires.

#### Seconde résolution

Suite à la première résolution, l'associé unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 220.750 (deux cent vingt mille sept cent cinquante euros) représenté par 1.766 (mille sept cent soixante-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaut.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Josiane Meissener, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juin 2009. LAC/2009/23216. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009108315/120.

(090129979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2009.

### **Margygr S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 147.670.

#### — STATUTES

In the year two thousand nine, on the sixth of August.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

The Sirene Trust, a Jersey trust, subject to the laws of Jersey of the Channel Islands, with current address at PO Box 521, 9 Burrard Street, St. Helier, Jersey, JE4 5UE, represented by Eneris Limited, a Jersey limited liability company, with registered address at 9 Burrard Street, St. Helier, Jersey, JE4 5UE, as sole trustee, hereby represented by Mes Sandrine Pompidou, attorney, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney granted on July 17<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup>, 2009.

The said power of attorney, signed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it declares to constitute and of which it has set the Articles of Association to be as follows:

#### **A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become partners in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, whether movable or immovable, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of investments and the administration, control and development thereof.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may, within the limits of the Law, issue notes, bonds or other debt securities or otherwise create, incur, assume, refinance or guarantee any debt, pledge, mortgage or other obligation.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful in accomplishment of its purpose or which are related directly or indirectly to its corporate purpose all in the widest sense of the word.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will assume the name of "Margygr S.à r.l."

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the sole manager or of the board of managers. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of a general meeting of its partners.

### **B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one Euro (EUR 1.00) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time subject to the approval of (i) a majority of partners that (ii) represent three quarters of the share capital or more.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among partners. Inter vivos, they may only be transferred to third parties subject to the approval of such transfer given by the partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the rights owned by the survivors.

Such approval for transfers is not required for inter vivos transfers by a partner or upon the death of a partner, if the shares are transferred (i) if a partner is a living individual, to any Permitted Owner; (ii) if a partner is deceased, to such partner's estate or to any Permitted Owner, in accordance with the deceased partner's Last Will and Testament or the laws of intestacy or heirship governing the disposition of such deceased partner's assets; (iii) if a partner is a trust, to any Permitted Owner, in accordance with the trust's governing instrument or applicable law; (iv) if a partner is a corporation, partnership, limited liability company or other entity, upon the liquidation of such entity, to any Permitted Owner. For purposes of this Article 9, the term "Permitted Owner" means (i) the parents, descendants or the surviving spouse of a transferring partner; (ii) a trust for the exclusive benefit of one or more of the individuals listed in clause (i); (iii) upon the death of any individual listed in clause (i), the estate of such deceased individual; and (iv) any partnership, corporation, limited liability company or other entity in which all of the beneficial equity interests are owned by any of the individuals or entities listed in clauses (i) through (iii).

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### **C. Management**

**Art. 12.** The Company is managed by a board of managers composed at least of one "Class A Managers" and two "Class B Managers", who do not need to be partners.

The managers are appointed by the general meeting of partners, and the term of their office will be set at such meeting. If the term of their office is not set at such meeting, they shall each serve until their respective resignations or deaths, until they are removed by partners owning at least one-half of the share capital, or until and unless they are otherwise removed as managers pursuant to the Law.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of at least one Class A Manager and one Class B Manager or by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

The managers may be dismissed at any time with or without cause (cause légitime), by partners owning at least one-half of the share capital.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all transactions consistent with the Company's purpose.

**Art. 13.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 14.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments properly entered into by them in the name of the Company. They are responsible for the proper execution of their mandate.

#### **D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners**

**Art. 15.** Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 16.** Collective decisions are only valid if they are adopted by partners owning more than one-half of the share capital. Decisions of the partners are registered in minutes or given in writing in accordance with the provisions of the Law.

The amendment of the Articles of Association requires the approval of (i) a majority of partners (ii) representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 17.** The sole partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the Law.

Decisions of the sole partner are registered in minutes or are given in writing.

#### **E. Accounting year - Annual accounts - Allocation of profits**

**Art. 18.** The Company's accounting year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 19.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and the Company's annual financial statements at the Company's registered office.

**Art. 20.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed capital of the Company, as stated in article 6 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 7 hereof. The balance may be freely used by the partners.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 21.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 22.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

##### *Subscription and Payment*

The shares have been subscribed as follows twelve thousand five hundred (12,500) shares by The Sirene Trust, aforementioned.

The twelve thousand five hundred (12,500) shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

##### *Transitional dispositions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2009.

##### *Valuation and Costs*

The amount for expenditures and expenses, remunerations and costs, under whichever form, which are to be paid by the Company of which are to be born by the Company for reasons of its incorporation, amounts to approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.00).

##### *Resolutions of the sole partner*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period of time:

as A Manager:

Mr. Thomas J. Schulz, investment adviser, born on January 7<sup>th</sup>, 1976, at Aix-en-Provence, France, professionally residing at 90, avenue C.F. Ramuz, CH-1009 Pully, appointed for an unlimited duration, with immediate effect; and

as B Managers:

- Mrs. Daniela Dostert, private employee, born on December 28<sup>th</sup>, 1974, at Trier, Germany, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, appointed for an unlimited duration, with immediate effect; and

- Mr. Harald Charbon, private employee, born on July 11<sup>th</sup>, 1969, at Verviers, Belgium, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, appointed for an unlimited duration, with immediate effect.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed is drawn up and made in Luxembourg, on the date first mentioned above.

This deed having been read to and interpretation thereof being given to the appearing party, known by the officiating notary by name, usual first name, civil status and residence, said party have signed the present deed together with the notary.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le six août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

The Sirene Trust, un trust constitué selon les lois de Jersey, ayant son siège social à PO Box 521, 9 Burrard Street, St. Helier, Jersey, JE4 5UE, représenté par son unique trustee Eneris Limited, une société constituée selon les lois de Jersey, ayant son siège social au 9 Burrard Street, St. Helier, Jersey, JE4 5UE, ici représenté par Sandrine Pompidou, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 juillet 2009.

Ladite procuration signée "ne varietur" par la comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a constitué les statuts comme suit:

### A. Objet - Durée - Raison sociale - Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, comme modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** L'objet de la société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements mobiliers ou immobiliers, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange, ou toute autre manière de valeurs des investissements de toutes natures ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces investissements.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à, ou assister de toute autre manière, les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra, dans les limites prescrites par la Loi, émettre des obligations ou autres instruments de dettes ou encore souscrire, assumer, refinancer, ou garantir toute dette, engagement, hypothèque ou toute autre obligation.

La Société peut, pour son propre compte et pour le compte de tiers, exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière estimées utiles à l'accomplissement de son objet ou qui sont liées directement ou indirectement à son objet social au sens le plus large du terme.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de "Margygr S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Le siège de la Société pourra être transféré dans les limites de la même commune par décision du gérant ou du conseil de gérance. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cents euros (EUR 12.500,00), représenté par douze mille cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié à condition de l'accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins trois quarts du capital social ou plus.

**Art. 8.** La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la Société.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des tierces parties qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Toutefois, le consentement n'est pas requis pour des transferts entre vifs par un associé ou à la suite du décès d'un associé, lorsque les parts sociales sont transmises (i) si un associé est une personne vivante, à tout Propriétaire Autorisé; (ii) si un associé décède, au patrimoine de cet associé or à tout Propriétaire Autorisé, conformément aux dernières volontés de l'associé décédé et de son testament ou aux lois de l'intestat ou en matière de droits de succession gouvernant la disposition des actifs de cet associé décédé; (iii) si un associé est un trust, à tout Propriétaire Autorisé conformément aux dispositions de l'acte constitutif du trust ou les dispositions légales applicables au trust; (iv) si un associé est une entreprise, une association, une société à responsabilité limitée ou une autre entité, à tout Propriétaire Autorisé à la suite de la liquidation de cette entité. Pour les besoins du présent article 9, le terme "Propriétaire Autorisé" signifie (i) les parents, les descendants ou le conjoint survivant d'un associé cédant; (ii) un trust établie pour le bénéfice exclusif d'une ou des plusieurs personnes susmentionnées à la clause (i); (iii) à la suite du décès de toute personne susmentionnée à la clause (i), le patrimoine de cette personne décédée; et (iv) toute association, entreprise, société à responsabilité limitée ou toute autre entité dans laquelle tous intérêts économiques sont détenus par une ou plusieurs des personnes ou entités susmentionnées aux clauses (i) jusque (iii).

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Administration et Gérance

**Art. 12.** La Société est administrée par un conseil de gérance composé d'au moins un "Gérant de Classe A" et de deux "Gérant de Classe B", associés ou non.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés et le terme de leur mandat est fixé par cette assemblée générale. Si le terme de leur mandat n'est pas fixé par cette assemblée générale, ils devront chacun exécuter leur mandat jusqu'à ce que leur démission ou décès respectif, jusqu'à ce que les associés détenant au moins la moitié du capital social révoquent leur mandat respectif, ou jusqu'à ce que ou à moins que leur mandat ait été révoqué autrement suivant la Loi.

La Société sera liée dans toutes les circonstances par la signature conjointe d'au moins un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B ou par la signature unique d'une personne à qui le pouvoir de signature délégué par le conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans cause légitime par des associés détenant au moins la moitié du capital social.

Le conseil de gérance peut accorder des pouvoirs spéciaux par mandat notarié ou par acte sous seing privé.

A l'égard des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et d'autoriser toute opération conformes à l'objet social de la Société.

**Art. 13.** La mort ou la démission d'un gérant, pour quelque raison que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 14.** Le(s) gérant(s) ne contracte(nt), en raison de son(leur) fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par lui(eux) au nom de la société. Il(s) n'est(sont) responsable(s) que de l'exécution de leur mandat.

### D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

**Art. 15.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

**Art. 16.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions des associés sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit, conformément à la Loi.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 17.** L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la Loi.

Les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

#### **E. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 19.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 20.** Sur le bénéfice annuel net de la Société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social, tel que indiqué à l'article 6 ou comme augmenté ou diminué de temps en temps conformément à l'article 7. Le solde est à la disponibilité libre des associés.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 21.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation de la Société sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

Le solde résultant de la réalisation de l'actif et le paiement du passif sera distribué aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

**Art. 22.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est référé aux dispositions de la Loi.

#### *Souscription et Paiement*

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales par The Sirene Trust, susmentionné.

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ainsi souscrites ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2009.

#### *Evaluation et Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,00).

#### *Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt l'associé unique, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg; et
2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérant de la Société pour une période indéterminée:

#### *Gérant A:*

Monsieur Thomas J. Schulz, conseiller en investissement, né le 7 janvier 1976, à Aix-en-Provence, France, résidant professionnellement au 90, avenue CF. Ramuz, CH-1009 Pully, nommé pour une période indéterminée avec effet immédiat; et

#### *Gérants B:*

- Madame Daniela Dostert, employée privée, née le 28 décembre 1974, à Trier, Allemagne, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, nommée pour une période indéterminée avec effet immédiat; et
- Monsieur Harald Charbon, employé privé, né le 11 juillet 1969, à Verviers, Belgique, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, nommé pour une période indéterminée avec effet immédiat.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Pompidou et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 août 2009. Relation: LAC/2009/32688. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009108321/299.

(090129997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2009.

---

**Tsemah S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.183.

In the year two thousand and nine, on the eighth day of July.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

THERE APPEARED:

Mr Patrick Getreide, Company Director, born in Paris (France), on May 20, 1954, residing at 74, avenue Molière, 1190 Bruxelles, Belgium, (the "Sole Shareholder")

hereby represented by Mr Nicolas Vernier, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy established on June 24, 2009 in Brussels.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the attorney in fact and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that Mr Patrick Getreide, prenamed is the sole shareholder of Tsemah S.à r.l. with registered office at 84, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 117.183, incorporated by deed of notary Henri Hellinckx, then residing in Mersch on June 16, 2006 published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of August 19, 2006 number 1578 (the "Company"); and

- that the Company's capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR), divided into five hundred (500) share quotas of twenty-five Euro (25 EUR) each.

All this being declared, the appearing person holding one hundred percent (100%) of the share capital of the Company, represented as stated above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of six hundred and seventy-one thousand five hundred Euro (EUR 671,500) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) to six hundred and eighty-four thousand Euro (EUR 684,000) by the issue of twenty-six thousand eight hundred and sixty (26,860) shares with a nominal par value of twenty-five Euro (25 EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares, to be subscribed and fully paid up in cash.

*Intervention - Subscription and payment*

The 26,860 new shares have then been subscribed and paid up as follows:

- by the Sole Shareholder, represented as stated here above who declares to subscribe to twenty thousand (20,000) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash of an amount of five hundred thousand Euro (EUR 500,000); and

- by Ganeden SPRL, a société privée à responsabilité limitée under Belgian law, with its registered office at 480, avenue Louise, B-1050 Brussels, registered with the Companies Register in Brussels under number 0882 594 585, represented by Mr Nicolas Vernier, prenamed, by virtue of a proxy given in Brussels on June 24, 2009 which intervenes and declares to subscribe to six thousand eight hundred and sixty (6,860) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash of an amount of one hundred and seventy-one thousand five hundred Euro (EUR 171,500).

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the attorney in fact and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of six hundred and seventy-one thousand five hundred Euro (EUR 671,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary by a bank certificate of blockage.

### Second resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contributions being fully carried out, the partners decide to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

" **Art. 6.** The capital is set at six hundred and eighty-four thousand Euro (EUR 684,000), divided into twenty-seven thousand three hundred and sixty (27,360) shares quotas of twenty-five Euro (EUR 25) each."

There being no further business, the meeting is terminated.

### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand two hundred Euro (EUR 2,200).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party as represented here above, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact of the appearing parties acting in his here above stated capacities, he signed together with the notary the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le huitième jour de juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

#### A COMPARU:

Monsieur Patrick Getreide, Directeur de société, né à Paris (France), le 20 mai 1954, demeurant au 74, avenue Molière, 1190 Bruxelles, Belgique (l'"Associé Unique"),

ici représenté par Monsieur Nicolas Vernier, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles le 24 juin 2009,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Monsieur Patrick Getreide, précité est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée Tsemah S.à r.l., ayant son siège social établi au 84, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.183 constituée par acte du notaire Henri Hellinckx, alors de résidence à Mersch le 16 juin 2006, acte publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C le 19 août 2006 numéro 1578 (la "Société"); et

- que le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante représentée comme dit ci-avant, détenant cent pourcent (100%) du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de six cent soixante et onze mille cinq cents Euros (EUR 671.500) pour porter son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à six cent quatre-vingt-quatre mille Euros (EUR 684.000) par création et émission de vingt-six mille huit cent soixante (26.860) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, à souscrire et libérer intégralement en espèces.

### Intervention - Souscription et Libération

Les 26.860 nouvelles parts ont été souscrites et libérées comme suit:

- par l'Associé Unique, représenté comme dit ci-avant qui déclare souscrire vingt mille (20.000) parts sociales nouvelles et les libérer entièrement par un apport en espèces de cinq cent mille Euros (EUR 500.000); et

- par GANEDEN SPRL, une société privée à responsabilité limitée de droit belge, avec siège social au 480, avenue Louise, B-1050 Bruxelles, ici représentée par Monsieur Nicolas Vernier, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Bruxelles le 24 juin 2009 qui déclare souscrire six mille huit cent soixante (6.860) parts sociales nouvelles et les libérer entièrement par un apport en espèces de cent soixante et onze mille cinq cents Euros (EUR 171.500).

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de six cent soixante et onze mille cinq cents Euros (EUR 671.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, les apports étant totalement réalisés, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de six cent quatre-vingt-quatre mille Euros (EUR 684.000), représenté par vingt-sept mille trois cent soixante (27.360) parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune."

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont estimés à environ deux mille deux cents Euro (EUR 2.200,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Nicolas Vernier, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 10 juillet 2009, LAC / 2009 / 27580. Reçu 75.-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 juillet 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009109088/118.

(090131172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

#### **Style-Coiffure s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 47, rue Arthur Herchen.

R.C.S. Luxembourg B 17.597.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

#### ONT COMPARU:

- 1.- Madame Yvonne WELSCHER, maître coiffeuse, demeurant à L-4460 Belvaux, 244 rue de la Gare.
2. Madame Marianne BEIRIG, maître coiffeuse, demeurant à L-1727 Luxembourg, 47 rue Arthur Herchen.

Lesquelles comparantes ont exposée au notaire soussigné et l'ont prié d'acter:

- que la société à responsabilité limitée "STYLE COIFFURE S.à r.l., ayant son siège social à L-1727 Luxembourg, 47 rue Arthur Herchen, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Albert STREMLER, alors de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 16 juin 1980, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 193 en date du 4 septembre 1980,

- que le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS(12.500.-€) représenté par cinq cents parts sociales (500) de VINGT-CINQ EUROS (25.-€);

- Madame Yvonne WELSCHER, prénommée, est associée et propriétaire de DEUX CENT CINQUANTE PARTS SOCIALES (250) de la prédite société;

- et Madame Marianne BEIRIG, prénommée, est associée et propriétaire de DEUX CENT CINQUANTE PARTS SOCIALES (250) de la prédite société;

- qu'elles décident la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour;

- que l'activité de la société a cessé et qu'elles sont investies de tout l'actif et qu'elles régleront tout le passif de la société dissoute et qu'ainsi celle-ci est à considérer comme liquidée, à compter de ce jour.

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérantes pour l'exécution de leurs mandats;

- que les livres et documents de la société seront, conservés pendant une durée de cinq ans à L-4460 Belvaux, 244 rue de la Gare.

Les frais et honoraires des présentes sont évalués à HUIT CENTS EUROS (EUR 800.-).

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeure, elles ont signées le présent acte avec le notaire.

Signé: Welscher; Beirig, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Relation: EAC/ 2009/ 7682. Reçu: SOIXANTE-QUINZE EUROS 75,00.-€

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 août 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009109108/41.

(090130793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

**GP Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 51.225.100,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 118.041.

In the year two thousand and nine on the twenty-third of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch sur Alzette.

There appeared:

GP Tangible Investments LLC, a limited liability company organized under the laws of the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4235661 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Gaël Toutain, private employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on July 23, 2009.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name "GP Leasing S.à r.l." (the "Company"), having its registered office at 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 118.041, incorporated pursuant to a deed of Me. Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, of June 30, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1793 of September 26, 2006, which bylaws have been last amended pursuant to a deed of Me. Joseph Elvinger, *prenamed*, of December 29, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 528 of April 4, 2007.

II. The Company's share capital is set at fifty-one million two hundred twenty-five thousand United States Dollars (USD 51,225,000.-) represented by one million twenty-four thousand five hundred (1,024,500) shares of fifty United States Dollars (USD 50.-) each.

III. The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of one hundred United States Dollars (USD 100.-) to raise it from its present amount of fifty-one million two hundred twenty-five thousand United States Dollars (USD 51,225,000.-) to fifty-one million two hundred twenty-five thousand and one hundred United States Dollars (USD 51,225,100.-) by the creation and issue of two (2) new shares of fifty United States Dollars (USD 50.-) each (the "New Shares"), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder resolves to subscribe for the New Shares and to fully pay them up at their nominal value for an aggregate amount of one hundred United States Dollars (USD 100.-) together with a share premium in the amount of four billion two hundred sixty-nine million seven hundred fifty-one thousand nineteen United States Dollars (USD 4,269,751,019.-), by contribution in kind in the total amount of four billion two hundred sixty-nine million seven hundred fifty-one thousand one hundred nineteen United States Dollars (USD 4,269,751,119.-), consisting in five hundred and eleven (511) Common Shares, four thousand nine hundred and four (4,904) CP Shares and one thousand four hundred and ninety-five (1,495) BP Shares, with a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, and representing together sixty point sixty-one percent (60,61 %) of the share capital of GP Financial Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132.475 ("GP Financial Management Sàrl"), together with the share premium linked to these shares, at their fair market value in the aggregate amount of four billion two hundred sixty-nine million seven hundred fifty-one thousand one hundred nineteen United States Dollars (USD 4,269,751,119.-) (the "Shares").

*Evidence of the contribution's existence and Value*

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by: - a balance sheet dated as of July 23, 2009 of GP Financial Management Sàrl, certified 'true and correct' by the managers;  
- a contribution declaration of the Sole Shareholder, attesting that it is the unrestricted owner of the Shares.

*Effective implementation of the contribution in kind*

The Sole Shareholder, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Shares and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Shares have consequently not been transferred and no legal or natural person other than the Sole Shareholder, is entitled to any rights to the Shares;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Shares in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

*Report of company's managers*

The report of the managers of the Company, dated July 23, 2009, annexed to the present deed, attests that the managers of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company owing the above described contribution in kind, expressly agree with its description, with its valuation and confirm the validity of the subscription and payment.

IV. Pursuant to the above resolutions, article 6 of the Company's articles is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is set at fifty-one million two hundred twenty-five thousand one hundred United States Dollars (USD 51,225,100.-) represented by one million twenty-four thousand five hundred two (1,024,502) shares of fifty United States Dollars (USD 50.-) each."

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately seven thousand Euro (€ 7,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le vingt-trois juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch sur Alzette.

A comparu:

GP Tangible Investments LLC, une limited liability company régie par le droit des Etats-Unis, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware et enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4235661 (l'"Associé Unique"),

ici représenté par Gaël Toutain, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 23 juillet 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "GP Leasing S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.041, constituée suivant acte de Me. Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, reçu en date du 30 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1793 du 26 septembre 2006 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Me. Joseph Elvinger, prénommé, reçu en date du 29 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 528 du 4 avril 2007.

II. Le capital social de la Société est fixé à cinquante et un millions deux cent vingt-cinq mille Dollars Américains (USD 51.225.000,-) divisé en un million vingt-quatre mille cinq cents (1.024.500) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars Américains (USD 50,-) chacune.

III. L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent Dollars Américains (USD 100,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante et un millions deux cent vingt-cinq mille Dollars Américains (USD 51.225.000,-) à cinquante et un millions deux cent vingt-cinq mille cent Dollars Américains (USD 51.225.100,-) par la création et l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales (les "Nouvelles Parts Sociales") d'une valeur nominale de cinquante Dollars Américains (USD 50,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Souscription - Libération*

L'Associé Unique souscrit les Nouvelles Parts Sociales et les libère intégralement à leur valeur nominale pour un montant total de cent Dollars Américains (USD 100,-) ensemble avec une prime d'émission de quatre milliards deux cent soixante-neuf millions sept cent cinquante et un mille dix-neuf Dollars Américains (USD 4.269.751.019,-) et les libère intégralement par apport en nature d'un montant total de quatre milliards deux cent soixante-neuf millions sept cent cinquante et un mille cent dix-neuf Dollars Américains (USD 4.269.751.119,-), consistant en cinq cent onze (511) parts sociales ordinaires, quatre mille neuf cent quatre (4.904) parts sociales CP et mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales BP d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (USD 100,-) chacune, et représentant soixante point soixante et un pourcent (60,61%) du capital social de GP Financial Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.475 ("GP Financial Management Sàrl"), ensemble avec la prime d'émission liée à ces parts sociales, à leur valeur de marché d'un montant total de quatre milliards deux cent soixante-neuf millions sept cent cinquante et un mille cent dix-neuf Dollars Américains (USD 4.269.751.119,-) (les "Parts Sociales").

#### *Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport*

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- un bilan au 23 juillet 2009 de GP Financial Management Sàrl, certifié "sincère et véritable" par ses gérants;
- une déclaration d'apport de l'Associé Unique, certifiant qu'il est propriétaire sans restriction des Parts Sociales.

#### *Réalisation effective de l'apport*

L'Associé Unique, par son mandataire, déclare que:

- il est seul propriétaire sans restriction des Parts Sociales et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- les Parts Sociales n'ont pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que l'Associé Unique ne détient de droit sur les Parts Sociales;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des Parts Sociales aux fins d'effectuer leur transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers;

#### *Rapport des gérants*

Le rapport des gérants de la Société en date du 23 juillet 2009, annexé aux présentes, atteste que les gérants de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagée en leur qualité de gérants de la Société à raison de l'apport en nature décrit plus haut, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité des souscriptions et libérations.

IV. Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante et un millions deux cent vingt-cinq mille cent Dollars Américains (USD 51.225.100,-) représenté par un million vingt-quatre mille cinq cent deux (1.024.502) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars Américains (USD 50,-) chacune."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille Euro (€ 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Toutain, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 juillet 2009. Relation: EAC/2009/9015. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M.-N. Kirchen.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 13 août 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009109115/165.

(090131085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

### **Lanthane S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 104.623.

### DISSOLUTION

L'an deux mille neuf,

le dix août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Luxembourg),

a comparu:

"LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.", en abrégé "INTERCONSULT", une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

ici représentée aux fins des présentes par:

a) Madame Angelina SCARCELLI, employée privée, demeurant professionnellement au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

b) Monsieur François MANTI, employé privé, demeurant professionnellement au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

les deux agissant en leurs qualités de signataires autorisés de ladite société et habilités à l'engager valablement par leur signature conjointe.

laquelle dernière agissant en sa qualité de mandataire de:

Monsieur Olivier SCHLEMMER, administrateur de société, né à Clermont Ferrand (France), le 25 août 1941, demeurant au 1 Chemin de Bégueux, CH-1815 Clarens, Suisse,

ci-après dénommée "le mandant",

en vertu d'une procuration générale émise et délivrée à Clarens le 7 août 2009, une copie de laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Laquelle société "INTERCONSULT", agissant ès-dites qualités, a déclaré et requis le notaire d'acter:

I.- Que la société "LANTHANE S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 104 623, a été constituée sous le droit luxembourgeois, suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné, en date du 02 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 184 du 1<sup>er</sup> mars 2005.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis.

II.- Que le capital social souscrit de la Société est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12'500.- EUR) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, chaque part sociale étant intégralement libérée.

III.- Que le mandant est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de ladite Société.

IV.- Que le mandant, étant le seul associé de la Société, a décidé de procéder à sa dissolution immédiate.

V.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

VI.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.  
Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.  
Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. SCARCELLI, F. MANTI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 août 2009. Relation: EAC/2009/9728. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 AOUT 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009109297/56.

(090130594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

### **Rheinsheim SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.700.

#### STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- Guy LANNERS, expert-comptable, né à Luxembourg, le 9 septembre 1965, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse,

ici représenté par Jean Nicolas WEBER, conseil fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration ci-annexée;

2.- REAL DEVELOPMENT SA avec siège social à L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg, en cours d'inscription au Registre de Commerce de Luxembourg,

ici représentée par son administrateur-délégué Sohaile SARMAH, architecte, demeurant à Fentange.

Le comparant a requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 ainsi que par les présents statuts dénommée: Rheinsheim SA.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut-être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Hesperange.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 4.** La société a pour objet l'achat et la vente d'immeubles au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (31.000.-) euros, représenté par cent (100) actions de trois cent dix (310.-) euros chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administrateur pourra être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

**Art. 7.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature collective de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit, pour les actes relevant de la gestion journalière, par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

**Art. 11.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

**Art. 12.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Guy LANNERS, expert-comptable, né à Luxembourg, le 9 septembre 1965, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, une action . . . . .	1
2.- REAL DEVELOPMENT SA avec siège social à L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg, quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	99
Total: Cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme de trente et un mille (31.000.-) euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

84855

*Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Évaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cent cinquante (1.150.-) euros.

*Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2010.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant le comparant, ès-qualités qu'il agit, représentant l'intégralité du capital social, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- a) Sohaile SARMAD, architecte, né à Uccle (Belgique), le 5 juin 1972, demeurant à L-5861 Fentange, 56, rue Nicolas Mersch;
- b) Céline VAN PEE, employée privée, née à Namur (Belgique), le 29 juillet 1972, demeurant à L-5861 Fentange, 56, rue Nicolas Mersch;
- c) COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DU LUXEMBOURG SA avec siège social à L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 105.614.

*Deuxième résolution*

Est nommé commissaire aux comptes:

FIDU-CONCEPT SARL avec siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 38.136.

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

*Cinquième résolution*

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Weber, Sarmad et Molitor.

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 24 juillet 2009, Relation: EAC/2009/8970. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): Kirchen.

Suit copie d'annexe:

*Réunion du Conseil d'Administration*

A l'instant,

Sohaile SARMAD, architecte, né à Uccle (Belgique), le 5 juin 1972, demeurant à L-5861 Fentange, 56, rue Nicolas Mersch, Céline VAN PEE, employée privée, née à Namur (Belgique), le 29 juillet 1972, demeurant à L-5861 Fentange, 56, rue Nicolas Mersch et COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DU LUXEMBOURG SA avec siège social à L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 105.614, administrateurs de la société Rheinsheim SA avec siège social à L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg, se sont réunis en conseil d'administration et,

sur ordre du jour conforme, nomment jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2013, Sohaile SARMAD, préqualifié, administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature pour les actes relevant de la gestion journalière.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Signé: Sarmad et Van Pee.

NE VARIETUR

Signé: Weber, Sarmad et Molitor.

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 24 juillet 2009, Relation: EAC/2009/8970. Reçu douze euros 12.-

Le Receveur (signé): Kirchen.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 03 août 2009.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2009109246/157.

(090130984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

### LSF6 Lux Investments V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 147.684.

#### — STATUTES

In the year two thousand nine, on the sixth of August.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay, here represented by Ms Diane Vento, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on 4 August 2009.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

**Art. 1.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act), as well as by the present articles (hereafter the Company).

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the creation, acquisition, holding and/or disposal, in any form and by any means, of participations, rights and interests in, and obligations of, any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, and the administration, management, control and/or development of those participations, rights, interests and obligations.

The Company may, by any means whatsoever, use its funds to establish, manage, develop and/or dispose of all of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and/or dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, to participate in the creation, acquisition, development and/or control of any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, to acquire by any means, establish, own, manage, develop and/or dispose of any portfolio of securities and intellectual property rights of whatever origin and to realise them by way of sale, transfer, assignment, exchange or otherwise.

The Company may give guarantees and/or grant security in favour of third parties to secure its obligations and/or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies and any other company, pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets and grant loans, advances and/or assistance, in any form whatsoever, to its subsidiaries, affiliated companies and third parties.

The Company may take any measure and carry out any operation, including but not limited to commercial, industrial, financial, personal and real estate operations, which are directly or indirectly connected with, or may favour the development of, its corporate purpose.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name of "LSF6 Lux Investments V S.à r.l.".

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR12,500 (twelve thousand and five hundred euro), represented by 100 (one hundred) shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) per share each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Companies Act.

**Art. 11.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one A manager and one B manager or by the sole signature of one A manager. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their votes by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his share holding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 15.** The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 16.** Each year, with reference to thirty-first December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five percent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten percent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 18.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Companies Act, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

#### *Subscription and Payment*

All 100 (one hundred) shares have been subscribed and fully paid-up via contribution in cash by Lone Star Capital Investments S.à r.l., prequalified, so that the sum of EUR12,500 (twelve thousand five hundred euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Transitory Provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2009.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR1,300 (one thousand three hundred euro).

#### *Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers is set at 3 (three). The meeting appoints as manager of the Company for an unlimited period of time:

*as A managers:*

- Mr Michael Duke Thomson, attorney, whose professional address is at 2711 N. Haskell Avenue, Suite 1700, USA, Texas, 75204 Dallas;

- Mr Philippe Detournay, company director, whose professional address at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

*as B manager:*

- Mr Philippe Jusseau, accountant, whose professional address is at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

2. The registered office is established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mil neuf, le six août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796 représentée par Monsieur Philippe Detournay, ici représentée par Madame Diane Vento, employée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 4 août 2009.

Ladite procuration, après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) ainsi que les présents statuts (ci-après, la Société).

**Art. 2.** La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la constitution, l'acquisition, la détention et/ou la cession, sous quelque forme que ce soit et selon tous les moyens, de participations, droits et intérêts et obligations, dans toute société et entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, droits, intérêts et obligations.

La Société peut utiliser ses fonds par tous les moyens pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, pour acquérir par tout moyen, établir, détenir, gérer, développer et cendre tout portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société est dénommée "LSF6 Lux Investments V S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Il peut être transféré dans la commune de Luxembourg par une décision du conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la Loi de 1915.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B ou par la seule signature d'un gérant A. Le conseil de gérance peut élire parmi les membres un gérant délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre de compétence du conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également émettre leur vote par téléphone, moyennant une confirmation écrite. Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des membres du conseil est présente ou représentée au conseil de gérance.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 15.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

### *Souscription et Libération*

Toutes les 100 (cent) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par apport en espèces par Lone Star Capital Investments S.à r.l., précitée, de sorte que la somme de EUR12.500 (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2009.

### *Évaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR1.300 (mille trois cents euros).

### *Assemblée générale constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé préqualifié représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à 3 (trois). Sont nommés membres du conseil de gérance pour une durée indéterminée:

*en tant que gérant "A":*

- Monsieur Michael Duke Thomson, avocat, dont l'adresse professionnelle est à 2711, N. Haskell Avenue, Suite 1700, USA, Texas, 75204 Dallas;

- Monsieur Philippe Detournay, directeur de sociétés, dont l'adresse professionnelle est au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

*en tant que gérant "B":*

- Monsieur Philippe Jusseau, comptable, dont l'adresse professionnelle est au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

2. Le siège social de la société est établi au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Vento et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 août 2009. LAC/2009/32684. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009109284/289.

(090130668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

### **Julius Baer Special Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.784.

I. Le Conseil d'Administration a pris note de la démission de M. Fabrice VALLAT en tant qu'administrateur de la sicav en date du 6 mars 2009.

II. Le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 10 juin 2009 a décidé de coopter avec effet au 10 juin 2009, Monsieur Andrew HANGES en remplacement de Monsieur Daniel KORNMANN, démissionnaire en date du 10 juin 2009.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose de la façon suivante:

M. Freddy BRAUSCH

Etude Linklaters Loesch, 35, avenue J.F. Kennedy, L-1855 LUXEMBOURG,

M. Andrew HANGES

GAM London Limited, 12 St. Jame's Place, GB-LONDON SW 1A 1NX

M. Martin JUFER

Julius Baer Investment Funds Services Ltd., Hohlstrasse 602, CH-8010 ZURICH  
 M. Jean-Michel LOEHR  
 RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 ESCH-SUR-ALZETTE  
 M. Martin VOGEL  
 7, Geduldweg, CH-8810 HORGEN  
 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en octobre 2009.

*Pour Julius Baer Spécial Funds*  
 Société d'Investissement à Capital Variable  
 RBC Dexia Investor Services Bank S.A.  
 Société Anonyme  
 Signatures

Référence de publication: 2009107406/29.

(090128945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2009.

### **Central European Growth Invest IV, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 136.426.

### **GESELLSCHAFTSAUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausendneun, den sechsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

#### **IST ERSCHIENEN:**

Die Aktiengesellschaft "Central European Growth IV Beteiligungs-Invest AG", ("ehemals: "HTE IV Beteiligungs-Invest AG"), mit Sitz in A-1060 Wien, Mariahilfer Strasse 19-21, (Österreich),

rechtmäßig vertreten durch Herrn DDr. Michael TOJNER, Investmentmanager, geboren in Steyr (Österreich), am 31. März 1966, beruflich wohnhaft in A-1060 Wien, Mariahilfer Strasse 19-21,

hier vertreten durch Frau Sophie BATARDY, Angestellte, beruflich wohnhaft in L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben registriert zu werden.

Welche erschienen Partei, vertreten wie hiervor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht folgendes zu beurkunden:

1. Dass die Aktiengesellschaft "Central European Growth Invest IV", mit Sitz in L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg, Sektion B, unter der Nummer 136426, gegründet wurde gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 30. Januar 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 696 vom 20. März 2008.

2. Dass das Gesellschaftskapital einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR) beträgt, eingeteilt in einunddreißigtausend (31.000) Aktien von jeweils einem Euro (1,- EUR).

3. Dass die erschienen Partei, als alleinige Aktieninhaberin, (die "Alleingeschafterin"), beschließt die Gesellschaft, welche ihre Tätigkeit eingestellt hat, mit sofortiger Wirkung aufzulösen und sie in Liquidation zu setzen.

4. Dass die Alleingeschafterin erklärt die finanzielle Situation der Gesellschaft bestens zu kennen.

5. Dass die Alleingeschafterin Herrn DDr. Michael TOJNER, vorgenannt, zum Liquidator der Gesellschaft ernannt.

6. Dass der Liquidator erklärt, dass die bekannten Passiva der Gesellschaft bezahlt oder gedeckt wurden.

7. Dass die Alleingeschafterin sich ausdrücklich dazu verpflichtet, alle Passiva, welche eventuell noch zu Lasten der Gesellschaft bestehen und noch unbezahlt oder unbekannt bis zum heutigen Tage sind, zu übernehmen, bevor irgendwelche Zuteilung der Aktiva an seine Person als einzige Geschafterin getätigt wird.

8. Dass die Liquidation der Gesellschaft vollendet ist und dass die Gesellschaft als endgültig aufgelöst und beendet zu betrachten ist.

9. Dass den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar volle und uneingeschränkte Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate erteilt wird.

10. Dass das Aktienregister annulliert worden sind.

11. Dass die Geschäftsbücher und Unterlagen der aufgelösten Gesellschaft für die Dauer von mindestens fünf Jahren bei Herrn DDr. Michael TOJNER in A-1060 Wien, Mariahilfer Strasse 19-21, (Österreich), aufbewahrt werden.

12. Dass die Geschäftsbücher und Unterlagen der aufgelösten Gesellschaft auf erste Forderung, ohne Kosten, vorzuzeigen sind.

84863

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen, beläuft sich auf ungefähr siebenhundertfünfzig Euro.

WORÜBER URKUNDE, errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Bevollmächtigte der erschienenen Partei, namens handelnd wie hiervor erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns, dem Notar, unterschrieben.

Signé: BATARDY - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 17 août 2009. Relation GRE / 2009/2914. Reçu soixante quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 19 août 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009109763/55.

(090132044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

**Capeste Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2172 Luxembourg, 26, rue Alphonse München.

R.C.S. Luxembourg B 83.600.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf,

Le vingt-trois juillet,

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Ont comparu:

1.- La société "WARM SEAS INVESTMENTS Limited", une société de droit de Gibraltar, ayant son siège social à Gibraltar, Giro's House, Giro Passage 4,

ici représentée par son administratrice Madame Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2551 Luxembourg, 41, avenue du 10 Septembre,

2.- La société "FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING SAH", ayant son siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

ici représentée par son administratrice Madame Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL, prénommée.

Lesdites comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. La société "IMMO CONCEPT SARL", ayant son siège social à L-2551 Luxembourg, 41, avenue du 10 Septembre, représentée par Madame Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL, prénommée, agissant en sa qualité de gérante unique de la société à responsabilité limitée "CAPESTE HOLDING SARL", ayant son siège social à L-2172 Luxembourg, 26, rue Alphonse München, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 5 septembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 174 du 31 janvier 2001, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 25 juin 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1086 du 27 octobre 2004, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 18 juillet 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1348 du 8 décembre 2005, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 83.600, déclare accepter au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code civil,

- la cession de cinquante-six (56) parts sociales d'une valeur nominale unitaire de mille euros (EUR 1.000,00), en date du 4 juin 2009, par la société "FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING SAH", prénommée, en faveur de la société "WARM SEAS INVESTMENTS Limited", prénommée,

2. La société "WARM SEAS INVESTMENTS Limited", prénommée, est la seule associée de la société après la cession de parts qui précède.

3. Ensuite, l'associée unique déclare procéder à la dissolution de la société à partir de ce jour.

4. L'associée unique donne décharge pleine et entière au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

5. L'associée unique déclare avoir pleine connaissance des statuts de la société et est pleinement consciente de la situation financière de la société.

6. L'associé unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et inconnu à ce jour.

7. Les livres et documents de la société resteront conservés pendant cinq ans à L-2551 Luxembourg, 41, avenue du 10 septembre.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante des comparantes, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Wingarter de Santeul, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juillet 2009. Relation LAC / 2009 / 30843. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009109794/53.

(090131944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---

**Bonito Luxembourg Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.898.

—  
Veuillez prendre note des changements suivants:

- L'associée, la société Partners Group Global Value 2006, L.P. a été transférée de Elizabeth House, PO Box 477, Les Ruettes Braye, St Peter Port, Guernsey, GY1 GBD à 50, Lothian Road, Festival Square, Edinbourg EH3 9WJ, Ecosse.

- L'associée, Partners Group Asia-Pacific 2005, L.P., a été transférée de Elizabeth House, PO Box 477, Les Ruettes Braye, St Peter Port, Guernsey, GY1 GBD à c/o Partners Group (Guernsey) Limited, P.O. Box 477, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port GY1 6BD, Iles Anglo-Normandes.

- L'associée, Partners Group Direct Investment 2006, L.P. a été transférée de Elizabeth House, PO Box 477, Les Ruettes Braye, St Peter Port, Guernsey, GY1 GBD à 50, Lothian Road, Festival Square, Edinbourg EH3 9WJ, Ecosse.

Luxembourg, le 12 août 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Bonito Luxembourg Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009109423/20.

(090130904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Itix S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 428, rue de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 121.046.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

GEORGES KRAFT.

Référence de publication: 2009109429/10.

(090131340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2009.

---

**Sava-Wood S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Conny, S.à r.l.).**

Siège social: L-3593 Dudelange, 35, route de Volmerange.

R.C.S. Luxembourg B 50.953.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 18 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009109499/11.

(090131629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2009.

---